

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction départementale de la cohésion sociale

Toulouse, le 17 juin 2019

Direction

Affaire suivie par : Bertrand LE ROY

Téléphone : 05 34 45 34 45

Télécopie : 05 34 45 34 89

Courriel : bertrand.le-roy@haute-garonne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Le dispositif national destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, dénommé « **plan national canicule** » (PNC) est entré en vigueur au 1^{er} juin 2019 et se terminera le 15 septembre 2019.

Ce plan est activé afin de faire remonter les informations quant aux conditions climatiques et anticiper les éventuels épisodes de canicule pour protéger au mieux les populations les plus sensibles.

Le PNC 2017 reconduit en 2018 reste en application pour la saison estivale 2019. Il est accessible sur le site Internet du ministère chargé de la santé, à l'adresse: <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule> (accès par dossiers : « canicule et fortes chaleurs », « recommandations en cas de canicule », ...) et sur le portail Internet des ARS à l'adresse : <https://www.ars.sante.fr/>

En outre, plusieurs outils d'information sont à votre disposition ; je vous invite à les consulter et à choisir les outils les plus adaptés pour sensibiliser les équipes d'encadrement des accueils de mineurs que vous organisez :

3 dépliants et 3 affiches d'information grand public sur le site :

http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp

Numéro vert : 0 800 06 66 66-Canicule Info Service (appel gratuit entre 9 h et 19 h depuis un poste fixe).

S'agissant des mesures de prévention et de surveillance relatives aux risques que fait courir la canicule aux personnes que vous prenez en charge - mineurs et personnels d'encadrement -, votre attention est particulièrement attirée sur les niveaux d'alerte canicule 3 et 4 :

Niveau 3 d'alerte canicule (carte de vigilance orange),

Niveau 4 de mobilisation maximale « canicule extrême » (carte de vigilance rouge).

En tout état de cause, il vous appartient de saisir les services d'urgence (SAMU, pompiers) pour toute situation d'urgence.

Vous me ferez part des problèmes rencontrés en saisissant mes services à l'adresse mail suivante :

[**ddcs@haute-garonne.gouv.fr**](mailto:ddcs@haute-garonne.gouv.fr)

Je vous remercie par avance pour votre vigilance et votre mobilisation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental,



Bertrand LE ROY